VENT du Causse

Bulletin municipal de la mairie de Chartrier-Ferrière **septembre 2026 #1**



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 - Mardi, mercredi et jeudi : 10h00 à 12h00

Vendredi : 10h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 - Samedi : uniquement sur rendez-vous

Adresse : 1 place du 8 mai 1945, 19600 Chartrier-Ferrière
Contact : mairie@chartrier-ferriere.fr
Téléphone : 05 55 85 44 85

Vous souhaitez le prochain numéro du Vent du Causse uniquement en version numérique ?
Scannez ce QR code avec votre téléphone pour nous faire part de votre choix.

Retrouvez toutes les informations sur **chartrier-ferriere.fr** ou sur l'application **Intramuros**

Le mot de Madame la Maire



Chères habitantes, chers habitants de Chartrier-Ferrière,

En mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance pour poursuivre le travail engagé au service de notre commune. Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je tiens une nouvelle fois à vous remercier pour le soutien que vous nous avez témoigné. J'adresse également mes remerciements aux conseillers et conseillères sortants, et à M. Guy Roques, qui ont œuvré pour notre commune durant de nombreuses années, ainsi qu'aux employés municipaux qui participent au bon fonctionnement de notre village.

Bienvenue aux six nouveaux membres du Conseil Municipal qui apportent un vent de fraîcheur et de renouveau dans cette équipe à votre service. Le nom de notre liste, « Chartrier-Ferrière, une terre, des liens », n'était pas un simple slogan. Il traduit la vision que nous avons de notre commune : une terre à laquelle nous sommes profondément attachés, et des liens qu'il faut préserver et renforcer : les liens entre les générations, entre les habitants, avec nos associations, nos agriculteurs, nos artisans, nos bénévoles, mais aussi par une communication plus régulière et plus transparente. Notre ambition reste inchangée : faire que Chartrier-Ferrière demeure une commune où il fait bon vivre, attachée à ses racines tout en préparant l'avenir, mais aussi une terre de liens, où la solidarité, la proximité et l'engagement de chacun contribuent à faire vivre notre village.

Ces premiers mois de mandat ont été particulièrement intenses : l'élaboration du budget communal a constitué un exercice exigeant. Dans un contexte financier compliqué, nous avons fait le choix d'une gestion rigoureuse et responsable, convaincus que chaque euro dépensé doit être utile et préparer l'avenir. Cette rigueur est indispensable pour préserver la capacité d'investissement de notre commune et permettre la concrétisation des projets qui nous tiennent à cœur. Dans cette même logique, avec Mme Maillard et M. Roques, mes deux adjoints, nous avons fait le choix de réduire, pour cette première année de mandat au moins, nos indemnités de fonction. Ce choix traduit notre volonté de participer à l'effort collectif et de placer l'intérêt de la commune au cœur de nos décisions.

Nous avons également dû faire face à des épisodes de canicule exceptionnels qui ont nécessité une mobilisation importante afin de protéger les plus fragiles et d'assurer la continuité des services : l'école a été délocalisée à Chasteaux dans des locaux climatisés, le « Chaban'Café » a ouvert ses portes tous les après-midis afin d'offrir une oasis de fraîcheur à ceux qui en ressentaient le besoin. La fête de la musique a malheureusement dû être annulée. Cette décision, prise à regret, s'est imposée à nous au regard des conditions exceptionnelles et dans un souci de sécurité pour tous.

Dans le même temps, nous avons poursuivi le travail engagé en reprenant les dossiers en cours et en lançant les premières actions de cette nouvelle mandature. De nombreux projets verront également le jour dans les prochains mois, avec une volonté constante d'améliorer le cadre de vie de chacun. Avec ce premier numéro du Vent du Causse « nouvelle génération », nous souhaitons créer un rendez-vous régulier avec vous. Deux fois par an, ce journal vous permettra de découvrir les projets menés par la municipalité, les événements qui animent notre village, les initiatives de nos associations et les informations utiles à la vie quotidienne.

Parce qu'une commune se construit ensemble, nous espérons que ces pages renforceront encore les liens qui nous unissent et vous donneront toujours autant de plaisir à vivre à Chartrier-Ferrière. Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à le concevoir.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une excellente lecture.

Commissions Municipales

L'article L.2121-22 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit la possibilité pour les Conseils Municipaux de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du Conseil Municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Les Commissions municipales sont des commissions d'étude et d'échange, elles sont le cœur de l'action municipale. Si elles n'ont aucun pouvoir de décision, c'est en leur sein que s'effectue le travail de réflexion permettant l'élaboration de propositions réalistes qui pourront être votées en Conseil Municipal.

Les commissions sont composées du Maire, président de droit, et de conseillers municipaux. Le nombre et le rôle des 12 commissions municipales de ce nouveau mandat ont été définis en lien avec les projets prioritaires pour la commune. Toutes les personnes participant à ces commissions s'engagent à respecter les valeurs et principes énoncés dans la Charte des élu(e)s. La participation au travail des commissions doit être guidée par la recherche de l'intérêt général, dans un esprit de dialogue et de respect mutuel.

Les 12 Commissions Municipales de la commune de Chartrier-Ferrière sont les suivantes :

Commission Commande Publique

Mission : examiner les candidatures et les offres avant d'attribuer les marchés.

Vice-président : Pascal Barthe
Membres : Mathieu Fronty, Aurélien Fadat, Anne Maillard

Commission Travaux

Mission : préparer et de suivre les projets liés aux infrastructures et à l'aménagement. Elle s'occupe du développement et du suivi des différents projets de travaux en matière de réseaux, voirie/chemins ruraux, bâtiments communaux, église/cimetière/petit patrimoine en mettant en place des plans pluriannuels.

Vice-président : Christian Bernet
Membres :
- réseaux : Mathieu Fronty, Aurélien Fadat
- voirie / chemins ruraux : Guy Roques, Manon Wolff, Aurélien Fadat
- bâtiments communaux : Pascal Barthe, Anne Mailard, Mathieu Fronty
- église/cimetière/petit patrimoine : Aurélien Fadat, Anne Maillard, Emmanuelle Cantegrel

Commission Finances et Budget

Mission : garantir une gestion financière saine et réaliste afin de contenir les dépenses publiques, optimiser la capacité d'investissement de la commune et maintenir des taux d'imposition et une dette modérés. Elle est chargée de la programmation budgétaire, des finances, de l'établissement du budget, du Compte Financier Unique et de leur suivi. Elle accompagne la recherche de subventions et de mutualisations financières au niveau de l'intercommunalité et de la Région, afin de soutenir les investissements et les innovations inscrits dans le budget municipal.

Vice-présidente : Anne Maillard
Membres : Christian Bernet, Manon Wolff, Emmanuelle Cantegrel

Commission Salles communales

Mission : prendre en charge la gestion courante des salles Roger Delpy et Albert Verlhac, ainsi que la Salle du Tilleul (ex salle de motricité). Un état des lieux des petits travaux à effectuer et le lien avec les personnes ayant loué ces salles sont les missions principales de cette commission.

Vice-présidente : Sophie Delmon
Membres : Pascal Barthe, Guy Roques

Commission Urbanisme, aménagement du territoire et développement durable

Mission : être en charge des orientations et de l'organisation du territoire suivant le Plan Local d'Urbanisme. A ce titre, elle suit les évolutions du PLU et ses procédures modificatives éventuelles au regard des dispositifs législatifs en vigueur, et étudie les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, ...) en mettant tout en œuvre pour préserver le caractère paysager de la commune.

Vice-présidente : Anne Maillard
Membres : Manon Wolff, Pascal Barthe, Christian Bernet, Mathieu Fronty

Commission Jeunesse

Mission : orienter la politique menée en matière d'éducation et de jeunesse : gestion de l'école communale et de la restauration, mais aussi mise en place et animation du Conseil Municipal des jeunes. Elle est en lien avec l'ensemble des acteurs éducatifs institutionnels et de la commune (directrice et professeures des écoles, inspection de l'EN, ATSEM, associations de parents d'élèves).

Vice-présidente : Sophie Delmon
Affaires scolaires et Cantine : Aurélien Fadat
Conseil municipal des jeunes : Anne Maillard

Commission Plan communal de sauvegarde (situations d'urgence)

Mission : préparer la commune à faire face aux situations d'urgence et d'organiser la gestion de crise. Elle doit notamment identifier les risques présents sur la commune (inondations, tempêtes, incendies, accidents...), élaborer le Plan communal de sauvegarde (un document qui prévoit les actions à mener en cas de crise), définir les procédures d'alerte et d'information de la population, organiser les rôles des élus et des agents en cas de crise, prévoir les moyens d'aide aux habitants (hébergement, ravitaillement...), mettre à jour régulièrement le plan et organiser des exercices.

Vice-présidente : Anne Maillard
Membres : Guy Roques, Manon Wolff, Emmanuelle Cantegrel

Commission Vie associative, culture et tourisme

Mission : être en charge de la politique d'animation et de développement du village en matière de culture, de vie associative et de tourisme : fêtes, forums, marchés de producteurs de pays, etc. Elle travaille avec les Associations de la commune et aide à l'organisation, la préparation et le suivi du déroulement de toutes les animations et manifestations festives. Elle étudie et propose la mise en place de nouvelles actions ou de projets à caractère solidaire, sportif ou culturel, afin de dynamiser la vie du village et de réunir ses habitants. Elle est également en charge de construire un jumelage avec une autre ville européenne.

Vice-président : Guy Roques
Membres : Pascal Barthe, Christian Bernet, Manon Wolff

Commission Citoyenneté et participation

Mission : développer les actions permettant aux citoyens de s'exprimer, de s'impliquer et de participer aux décisions ou projets de la commune. Elle peut notamment mettre en place des dispositifs de participation (réunions publiques, consultations, questionnaires...), encourager le dialogue, soutenir les initiatives citoyennes et associatives ou promouvoir les valeurs de citoyenneté .

Vice-présidente : Manon Wolff
Membres : Anne Maillard, Marie-Christine Soler

Commission Communication

Mission : rendre l'information claire et accessible aux personnes extérieures au conseil municipal, en maintenant le lien entre la mairie et les habitants de la commune et en tâchant de donner une image dynamique et transparente de celle-ci. Elle a en charge le déploiement du journal de la commune (Vent du Causse), et la gestion des supports de communication : site internet, page FB, application...

Vice-présidente : Manon Wolff
Membres : Anne Maillard, Marie-Christine Soler, Christian Bernet

Personnes déléguées aux instances extérieures

FDEE 19 : Fédération Départementale d'Électrification
Titulaires : Guy Roques, Mathieu Fronty
Suppléant(e)s : Aurélien Fadat, Manon Wolff

SIAV : Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vézère
Suppléant : Guy Roques

SIRTOM : Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères
Titulaire : Anne Maillard
Suppléante : Séverine Gautier

SEBB : Syndicat d'Étude du Bassin de Brive (aménagement du territoire du Bassin de Brive)
Titulaire : Guy Roques
Suppléant : Pascal Barthe

Aéroport
Suppléante : Séverine Gautier

SICL : Syndicat Intercommunal du Collège de Larche (gestion piscine, gymnase, etc...)
Titulaires : Séverine Gautier, Emmanuelle Cantegrel
Suppléant(e)s : Aurélien Fadat, Sophie Delmon

CLECT : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (entre communes et intercommunalité)
Titulaire : Séverine Gautier
Suppléante : Anne Maillard

CoCo Envi : Commission Consultative de l'Environnement (Aéroport)
Titulaire : Guy Roques
Suppléante : Manon Wolff

Correspondant défense / sécurité
Titulaire : Guy Roques
Suppléant : Pascal Barthe

Trombinoscope

Maire



Séverine Gautier

1ère Adjointe



Anne Maillard

2ème Adjoint



Guy Roques



Christian Bernet



Emmanuelle Cantegrel



Manon Wolff



Aurélien Fadat



Mathieu Fronty



Christine Soler



Pascal Barthe



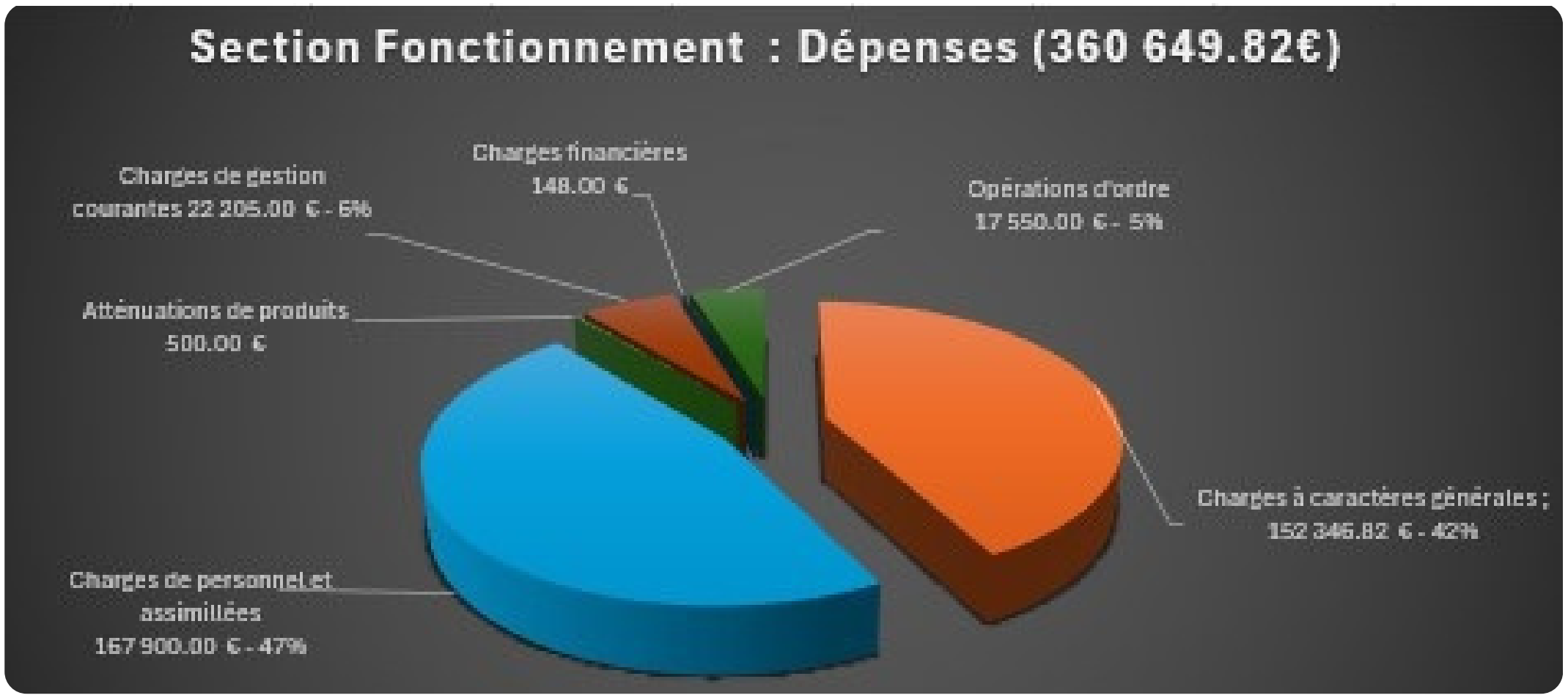
Sophie Delmon

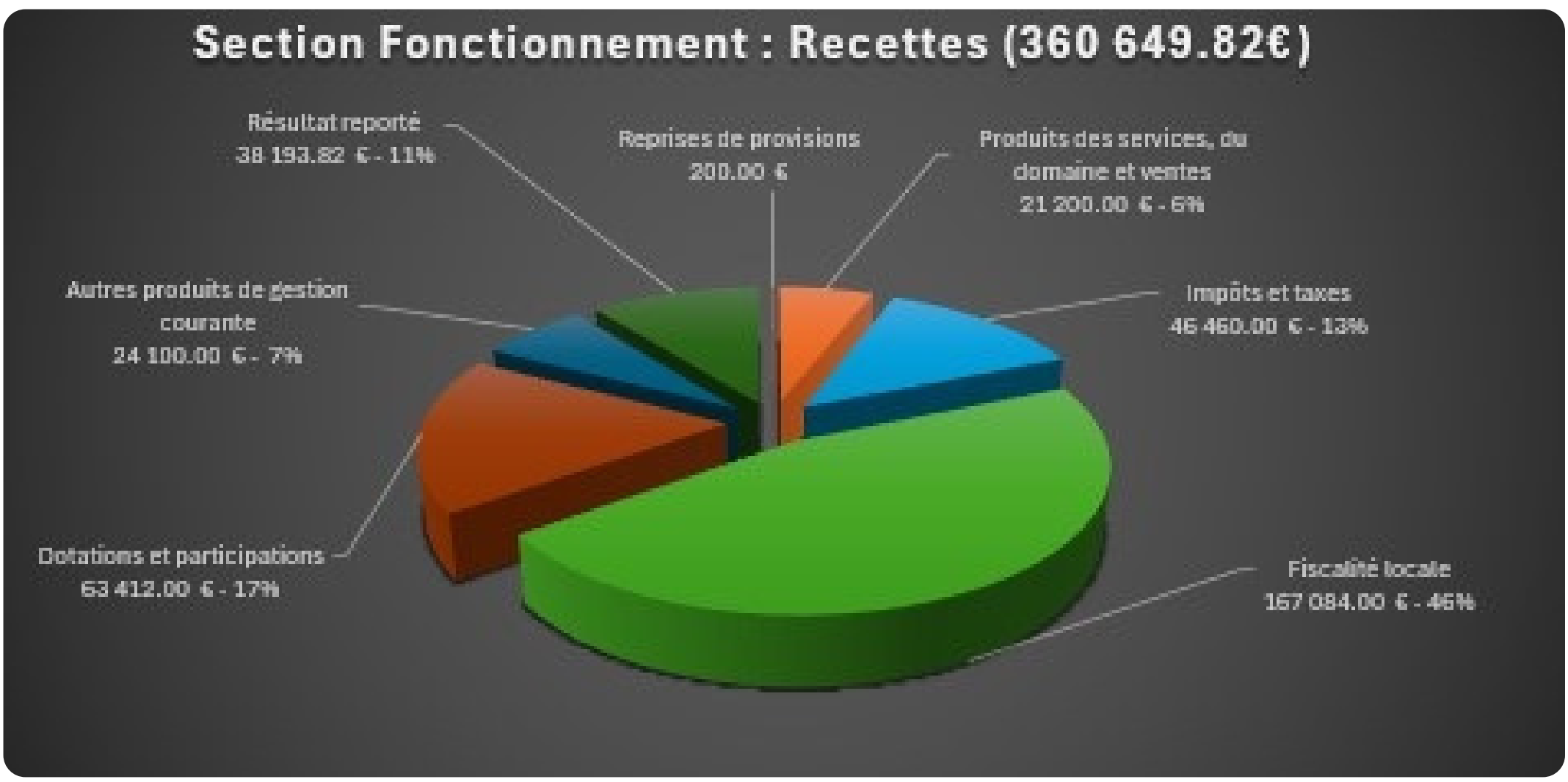
Présentation du budget 2026

Chaque année, le conseil municipal vote un budget pour gérer les finances de notre village. Voici, en quelques mots, comment cela fonctionne. Le budget se divise en deux grandes sections, qui doivent chacune être équilibrées (les dépenses ne peuvent pas dépasser les recettes) :

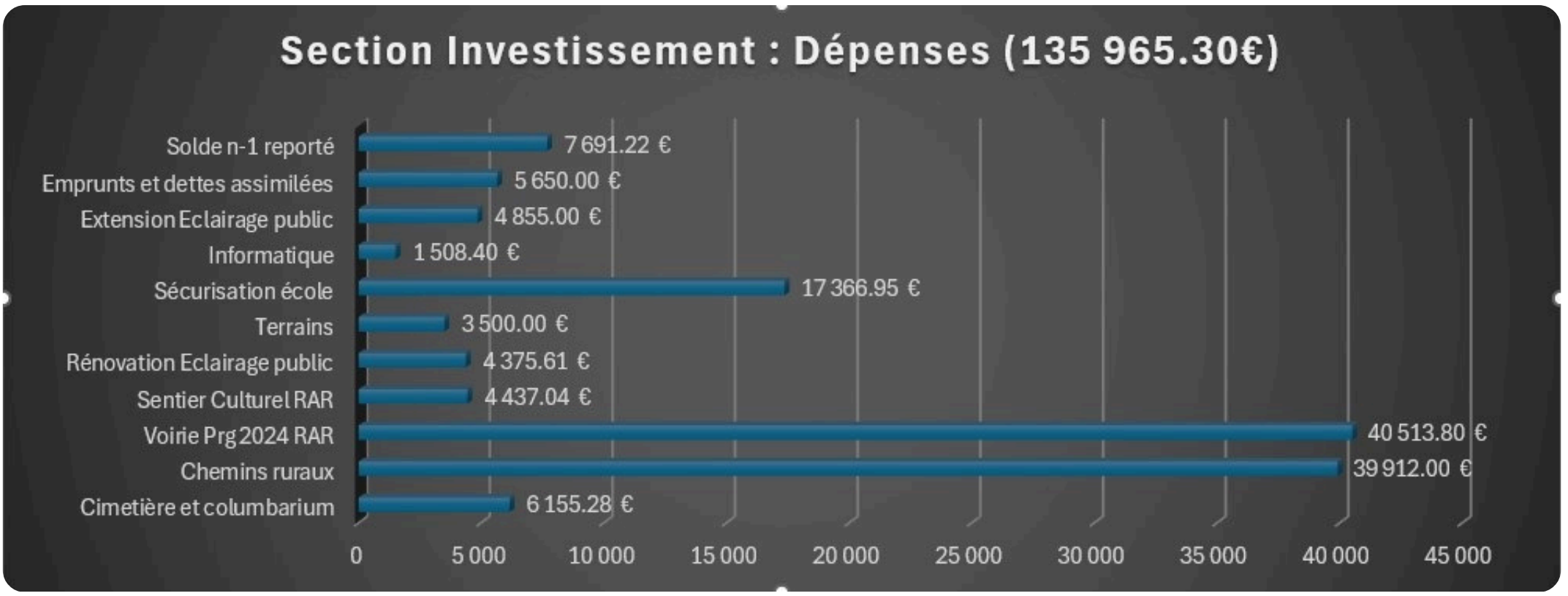
- Le fonctionnement : c'est le quotidien de la commune, les salaires du personnel communal, l'entretien des bâtiments, l'éclairage public, les fournitures… Ces dépenses sont couvertes par des recettes récurrentes : impôts locaux, dotations de l'État, produits des services communaux.

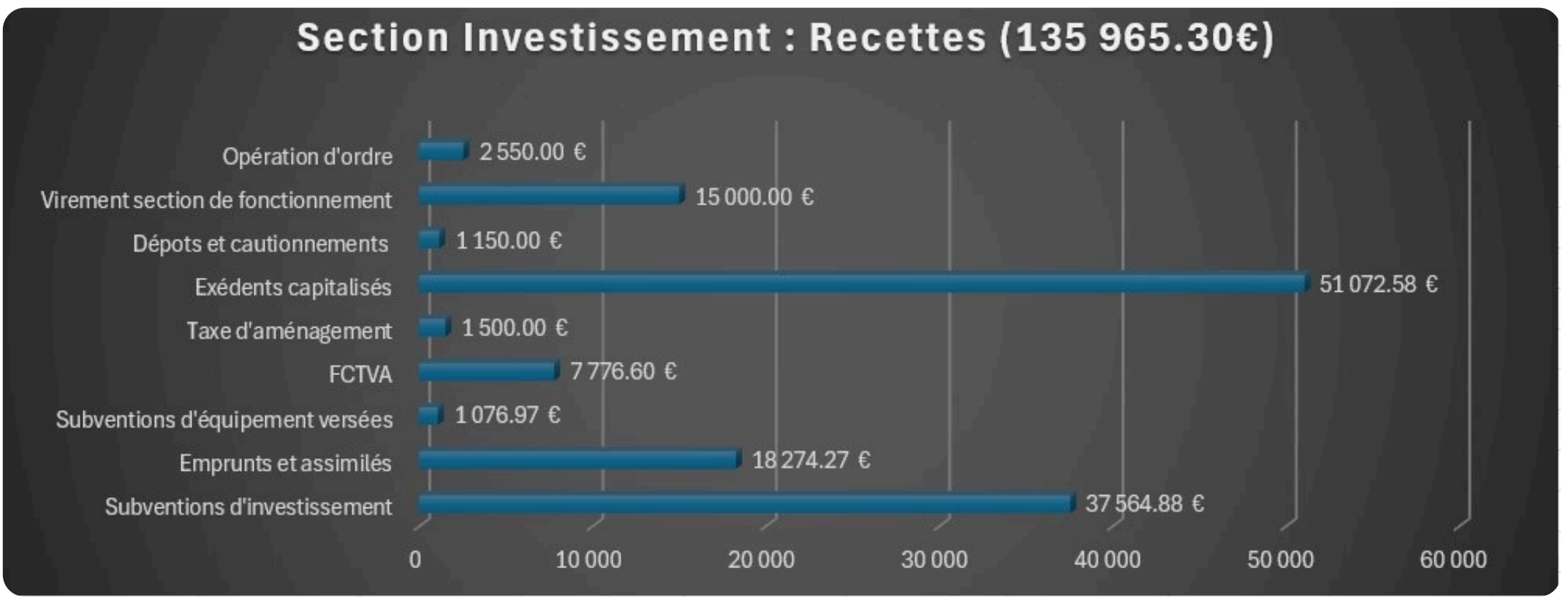
- L'investissement : ce sont les projets qui construisent l'avenir du village — travaux de voirie, rénovation de bâtiments, achat de matériel durable. Ces dépenses sont financées par l'épargne dégagée en fonctionnement, des subventions, un emprunt si nécessaire, et le remboursement partiel de la TVA avancée par la commune l'année N-1 (le FCTVA).





Présentation des investissement 2026





D'où vient l'argent disponible pour le budget ?

- Les impôts locaux, en particulier la taxe foncière, dont le conseil municipal vote chaque année le taux.

- Les dotations de l'État, notamment la DGF (dotation globale de fonctionnement) et des aides spécifiques aux petites communes rurales comme la nôtre (dotation de solidarité rurale), qui compensent le fait qu'une petite commune a peu de recettes fiscales propres.

- Les subventions de la Région, du Département ou de l'État (notamment la DETR, dédiée aux territoires ruraux) pour financer nos projets d'investissement.

Le budget de la commune, comme celui de chaque foyer, est un exercice d'équilibre entre nos besoins et nos moyens. N'hésitez pas à consulter les documents budgétaires en mairie ou à assister au conseil municipal lors du vote du budget.

Libéo à la demande

Libéo à la demande est un service de transport sur réservation. Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous conduit vers un point d'intérêt prédéfini : Larche, Lac du Causse, PEM Brive Laroche ou Centre Commercial Ouest. Chartrier-Ferrière appartient à la zone Libéo D.
Pour réserver vos trajets, rendez-vous sur www.libeo-brive.fr/les-services/libeo-la-demande ou par téléphone au 05 55 74 20 13 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Les navettes circulent du lundi au samedi, de 8h20 à 16h30, avec des départs vers Brive toutes les heures. Vous pouvez réserver jusqu'à 2 heures avant ton départ (selon les disponibilités).
Les conducteur(ice)s vendent des tickets à bord au prix de 1,50 € (espèces ou carte bancaire).

LIBÉO LE RÉSEAU TRANSPORT DE L'AGGLO

Chiens en divagation

Suite à plusieurs plaintes de passants et d'habitants, la mairie tient à rappeler la loi sur la divagation des chiens.
Un chien est considéré « en divagation » dès qu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, hors de portée de voix ou de rappel, ou éloigné de plus de 100 mètres de lui (art. L211-23 du Code rural).

La maire peut faire saisir tout chien divagant et le conduire en fourrière ; les frais sont à la charge du propriétaire. Merci de tenir votre chien en laisse ou sous surveillance, pour la sécurité de tous et toutes.

Cimetières communaux

Parce qu'il est important d'anticiper les besoins de notre commune et d'informer chacun en toute transparence, nous souhaitons faire un point sur la situation de nos deux cimetières.

Cimetière de Chartrier
Les travaux d'extension du cimetière sont désormais terminés. Cette réalisation permet d'assurer durablement de nouvelles possibilités d'inhumation sur notre commune. Des emplacements pour des caveaux de 2 à 4 places et pour des cavurnes sont donc désormais disponibles. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour connaître les modalités d'attribution de ces concessions. Dans le cimetière « historique », un nouveau colombarium va être prochainement installé, et une procédure de reprise des concessions en état d'abandon va être faite, conformément aux dispositions prévues par le Code général des collectivités territoriales. Cette démarche, strictement encadrée par la loi, permet de préserver la dignité des lieux tout en répondant aux besoins futurs en emplacements.

Cimetière de Ferrière
À ce jour, sont disponibles 3 emplacements de 2 à 4 places, ainsi que 2 cases dans le colombarium.

Communication

Vous pouvez retrouver les communications de la mairie sur nos différents canaux : site internet, facebook et désormais l'application mobile Intramuros !
Pensez à activer les notifications Facebook et Intramuros ou à vous inscrire à l'infolettre directement sur notre site internet

👉 chartrier-ferriere.fr

Bruit et animations : concilier convivialité et tranquillité



Depuis toujours, la vie associative et les animations locales constituent l'un des principes fondateurs de notre commune. Les Marchés de Producteurs de Pays, les animations du Chaban'Café, les manifestations organisées par nos associations et les différents rendez-vous qui rythment l'année participent pleinement à l'identité de Chartrier-Ferrière. Ces moments de rencontre favorisent les échanges entre habitants, renforcent la cohésion sociale, soutiennent nos producteurs et nos associations, et contribuent à faire vivre notre territoire. Ils sont une richesse à laquelle la municipalité est profondément attachée. Pour autant, cette dynamique doit pouvoir s'exercer dans le respect de chacun. La tranquillité des riverains est également un droit auquel nous sommes tous légitimement attachés. Ainsi :

- Concernant les activités régulières organisées sur la commune (ateliers sportifs ou culturels, jour d'ouverture du Chaban'Café le vendredi, etc.), une utilisation des espaces intérieurs sera priorisée à compter de 22h et les associations s'engagent à respecter au mieux la tranquillité des riverains.
- Concernant les soirées des Marchés de Producteurs de Pays les mercredis en juillet et août, ainsi que pour les Chaban'imations et autres manifestations exceptionnelles organisées au cours de l'année, une dérogation sera accordée.

Cet engagement partagé permettra, nous l'espérons, de préserver ce qui fait la richesse de notre commune : une vie locale dynamique, conviviale et ouverte à tous, tout en garantissant le respect de la tranquillité de chacun. Le bien vivre ensemble repose avant tout sur le dialogue, le respect mutuel et la compréhension des besoins de chacun.

Salles communales

La commission s'est réunie afin de revoir les modalités de location des 3 salles communales de Chartrier-Ferrière :

- La salle des fêtes Roger Delpy.
- La salle du Tilleul (anciennement nommée salle de motricité, située place du 8 mai 1945).
- La salle Albert Verlhac (située chemin du pied des chèvres, à côté de la truffière expérimentale).

Tarifs de la location des salles communales de Chartrier-Ferrière

Tarifs habitants de la commune :

Week-end : vendredi 16h au lundi 11h :

Salles communales	Location été : du 1er mai au 31 octobre	Location hiver : du 1er novembre au 30 avril	Caution	Ménage / caution ménage
Salle Roger Delpy	250 euros	300 euros	800 euros	180 euros
Salle du Tilleul	100 euros	150 euros	400 euros	100 euros
Salle Albert Verlhac	100 euros	150 euros	400 euros	100 euros

Journée :

Salles communales	Location été : du 1er mai au 31 octobre	Location hiver : du 1er novembre au 30 avril	Caution	Ménage / Caution ménage
Salle Roger Delpy	100 euros	150 euros	800 euros	180 euros
Salle du Tilleul	50 euros	100 euros	400 euros	100 euros
Salle Albert Verlhac	50 euros	100 euros	400 euros	100 euros

Tarifs personnes extérieures à la commune :

Week-end : vendredi 16h au lundi 11h :

Salles communales	Location été : du 1er mai au 31 octobre	Location hiver : du 1er novembre au 30 avril	Caution	Ménage / caution ménage
Salle Roger Delpy	350 euros	400 euros	800 euros	180 euros
Salle du Tilleul	150 euros	200 euros	400 euros	100 euros
Salle Albert Verlhac	150 euros	200 euros	400 euros	100 euros

Journée :

Salles communales	Location été : du 1er mai au 31 octobre	Location hiver : du 1er novembre au 30 avril	Caution	Ménage / caution ménage
Salle Roger Delpy	200 euros	250 euros	800 euros	180 euros
Salle du Tilleul	100 euros	150 euros	400 euros	100 euros
Salle Albert Verlhac	100 euros	150 euros	400 euros	100 euros

Options : location sono et écran salle Roger Delpy : chèque de caution de 800 euros

Affaires scolaires

La commune dispose d'une école primaire à taille humaine, où les enfants évoluent dans un cadre bienveillant, familial et proche de la nature. Une école de proximité au cœur du village.

L'école accueille les enfants de la Petite Section (PS) au Cours Préparatoire (CP). Elle fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec l'école de Chasteaux, qui prend en charge les élèves du CE1 au CM2. Grâce au réseau de bus Libéo de l'agglomération de Brive, plusieurs passages, le matin et le soir, permettent le transport des élèves des deux communes dans les deux écoles.

Pour la rentrée de septembre 2026 le corps enseignant reste identique à l'année passée, l'école de notre commune accueille 32 élèves : 7 PS, 6 MS, 3 GS , 16 CP.

L'organisation du temps scolaire est répartie sur quatre jours :
lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les horaires varient selon les niveaux et les écoles du regroupement pédagogique intercommunal :

À Chartrier-Ferrière :
De la petite section au CP
9h05 – 12h00 / 13h30 – 16h35

À Chasteaux :
Du CE1 au CM2
9h00 – 12h15 / 14h00 – 16h45

La cantine de Chartrier-Ferrière

La commune s'engage activement, en collaboration avec la cantinière, afin de proposer des repas de qualité, avec l'achat de matières premières directement à des producteurs locaux. La liste des producteurs sera indiquée sur les menus, disponibles sur le site de la mairie, avec les différentes appellations des produits proposés : bio, local, bleu blanc coeur, HVE…..

Une garderie périscolaire est proposée aux familles, elle se situe dans les locaux de l'école de Chasteaux

Horaires d'accueil :

Le matin : de 7h30 à 8h50
Le soir : de 16h45 à 19h00

Garderie intercommunale du mercredi matin
Chaque mercredi matin, une garderie intercommunale est proposée dans les locaux de la garderie de Larche, de 7h30 à 12h30.

Ce service est exclusivement réservé aux enfants scolarisés dans les communes suivantes : Chartrier-Ferrière, Chasteaux, La Feuillade, Larche, Lissac-sur-Couze, Pazayac et Saint-Cernin- de-Larche.

À la suite des épisodes de canicule, la commune travaille activement sur la mise en place d'aménagements et dispositifs afin que nos élèves et leurs enseignantes puissent travailler en toute saison dans les meilleurs conditions possibles au sein des locaux de l'école de la commune : des ventilateurs ont été installés dans la salle de classe et la cantine ainsi qu'un brumisateur dans la cour des grand(e)s.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter les mairies de Chartrier-Ferrière et Chasteaux.

Point d'apport volontaire

Malgré leur présence, un constat perdure : **les dépôts sauvages continuent de proliférer !**

Ce phénomène n'est pas nouveau et les mesures coercitives ne semblent pas dissuader les citoyen(ne)s indiscipliné(e)s.
Ces lieux sont mis à disposition par la mairie afin de faciliter la vie des utilisateur(ice)s et alléger la collecte individuelle. Ces incivilités sont une double sanction pour les finances municipales, car le ramassage est payant et la remise en état du lieu l'est également.
L'argent investit dans l'entretien de ces zones ne l'est malheureusement pas pour d'autres projets. Si votre contenu ne rentre pas dans le contenant mis à disposition, sa place est en déchetterie.

Nous vous remercions également de rester vigilant au respect de la bonne utilisation de ces lieux, nous sommes tous et toutes garant(e)s de leur propreté.

Signalez-nous tout désagrément afin de mettre en place les procédures appropriées.



Commission Cohésion Sociale et Solidarité Intergénérationnelle

Cette commission a pour objectif d'assurer le bien-être de tous les habitants en veillant plus particulièrement sur les personnes les plus fragiles, de créer du lien dans un climat de confiance, et d'apporter du soutien dans les situations difficiles, dans le respect et la dignité de chacun.

Début mai, nous avons distribué un courrier afin d'informer les habitant(e)s de plus de 75 ans (au nombre de 60) de l'existence de cette commission, en leur demandant, pour ceux qui le souhaitaient de nous faire part de leurs suggestions ou besoins éventuels (urgence médicaments, transport...). Le numéro de téléphone de la référente, Christine Soler a été communiqué : 06.33.19.68.69.

Pendant les périodes de canicules, nous avons élargi l'équipe afin d'être plus efficaces auprès des personnes fragiles, âgées ou isolées. Appels téléphoniques, quotidiens pour certains, visites.

Lors des épisodes de canicule, le Chaban'café, climatisé, a été mis à la disposition de ceux et celles qui le souhaitaient de 15 h à 18 h.

Enfin nous organisons le **8 novembre 2026, un repas des aînés**, pour les personnes de plus de 75 ans.

Toute l'équipe municipale sera mobilisée pour proposer un moment convivial autour d'un bon repas cuisiné, accompagné d'une animation musicale Un questionnaire réponse vous sera distribué dans les prochaines semaines.

L'actu en bref





22 février

Cette année le Trail de la Truffe a mobilisé plus d'un millier de participants au profit de la sclérose en plaques et à inauguré un nouveau parcours de 32 km. Merci à tous les coureurs et coureuses ainsi qu'aux bénévoles !



28 avril

Inauguration du sentier ludique et pédagogique.

1er mai

La fête de l'aillet a rassemblé plus de 100 personnes



Cérémonie du 8 mai

Cérémonie Armistice et Inauguration Salle du Tilleul







30 mai Plantation du mai des Élu(e)s





6 juin

La Togolaise, marche de 19h30 à 21h30 sur le sentier ludique et pédagogique au profit d'écoles au Togo.





13 juin

Journée pédagogique et ludique animée au tiers-lieu associatif des Âges dans le cadre de l'évènement Les Nuits des Forêts



5 juillet

Une course à vélo de plus de 1200 km et 10 000 m D+ en autonomie avec une étape conviviale à Chartrier-Ferrière !









Un champion de France dans notre commune !

En mai dernier, Thibault Faure a remporté brillamment la Coupe de Champion de France lors du Critérium National de Cyclotourisme, discipline Éducation Routière, un concours national d'éducation routière sportive évaluant les connaissances et le comportement citoyen. Le Concours Européen par équipe a eut lieu à Nachod en République Tchèque en septembre et notre jeune équipe française est arrivée à la 4ème place. Félicitations !

Les Paniers du Causse

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, les Paniers du Causse vous permettent d'acheter des paniers de légumes d'avril à décembre ainsi que des œufs et du pain d'agriculteur(ice)s et producteur(ice)s du coin. Le pain est pétri à la main et cuit dans un four à bois par Antoine, jeune boulanger installé aux Âges.

Rendez-vous tous les lundis aux Âges de 18h à 19h dont un mini-marché qui rassemblent d'autres artisan(e)s Plus d'informations au 06 17 13 06 82.

Association Les Âgité·es du Local

Depuis plus d'un an, cette association installée aux Âges se donne pour mission de créer des espaces de transmission, de fête et de soin sur notre commune.

Elle tient un café associatif en service libre, ouvert tous les jours, ainsi qu'une bibliothèque. Elle propose des expériences culturelles (théâtre, concert, projections, etc.), accueille également des professionnels de santé dans son cabinet de soin (ostéopathie, massage, réflexologie, etc.) et des cours de yoga tous les lundis à 19h15 ainsi qu'un jeu de piste en autonomie au départ des Âges.

Les Chats'rtriers

L'association LES CHATS ' RTRIERS s'occupe de la stérilisation des chats errants.
Elle s'intéresse à la maltraitante animale et communique sur l'importance de faire stériliser ses animaux afin d'éviter les abandons ainsi que des actes de cruauté envers des chatons dont le sort dépend de l'humain.

L'association n'a pas de structure physique, elle n'est pas un refuge. Elle agit dans la rue pour sauver, soulager la misère animale causée par l'irresponsabilité de l'homme. Les soins apportés ainsi que les stérilisations sont financés grâce à vos dons qui sont déductibles de vos impôts à 66%.

Contact : Chantal 06 61 52 14 12

Association de foires et marchés de Chartrier-Ferrière

En charge de l'organisation des marchés de Pays de Chartrier-Ferrière depuis de nombreuses années c'est une saison « sous canicule » que nous avons vécu cette fois-ci.
Merci aux visiteurs, producteurs, musiciens et bénévoles qui ont affronté les chaleurs estivales et ont fait le succès de nos marchés. Un grand bravo à tous et toutes ! Face à une concurrence toujours plus rude nous ferons tout pour que les valeurs des Marchés de Producteurs de Pays persistent ; produits de qualité, rencontre avec des producteurs authentiques et passionnés, échange et présentations de leurs métiers... Mais aussi convivialité d'un moment de partage simple autour des plaisirs de la table et ... de la danse !!!
Il faut maintenant penser au Marché de Noël qui arrive à grands pas : RDV les **5 ET 6 décembre 2026** pour cette nouvelle édition avec encore une sélection d'artisans et de producteurs passionnés qui émerveilleront vos papilles et vos pupilles.

Merci à tous et si l'envie de nous rejoindre dans l'équipe de bénévoles vous titille c'est avec plaisir que nous accueillons les bonnes volontés.

Christian Bernet

Mail : asso.fmcf@gmail.com



Société de Chasse de Chartrier-Ferrière

Une nouvelle saison de chasse commence ; nous souhaitons de tout cœur qu'elle soit placée sous le signe du partage et du respect mutuel avec tous les amoureux de la nature, usagers des chemins et « promeneurs forestiers » que nous rencontrerons tout au long de l'hiver. Que tous nous puissions vivre ensemble notre passion pour la nature.

À ce titre merci aux nombreux passionnés de la nature qui ont participé, à nos côtés, au comptage du cerf 2026 sur notre territoire ; beaucoup d'échange lors de cet évènement et de convivialité avec le traditionnel casse-croûte de retour de comptage. Un grand merci aux bénévoles, propriétaires, participants aux repas et plus généralement à tous ceux qui par leurs actions aident au bon fonctionnement de la société de chasse.

Association des Parents d'Élèves Chartrier-Ferrière Chasteaux

C'est sur une belle journée de Kermesse des écoles que nous nous étions quittés en juin dernier. Nous tenons à remercier chaleureseument tous ceux qui y ont participé ! Vous avez tous contribué au succès de cette manifestation.

L'A.P.E.C.C. souhaite une bonne année scolaire à tous les « pitchouns » qui vont user les bancs des écoles de Chartrier-Ferrière et Chasteaux, ainsi qu'au personnel encadrant et enseignant qui va les accompagner. Dans la limite de ses moyens, l'A.P.E.C.C. œuvrera à apporter son soutien aux écoles.

Rejoignez-nous au sein de l'A.P.E.C.C. afin de proposer tout au long de l'année des animations qui nous permettront de financer de nombreuses activités scolaires.

Association Rando des Causses

Association affiliée à la Fédération Française de Randonnée pédestre, créée en 2012 par le Docteur Jean Pierre LAROCHE et Guy ROQUES, ancien maire de Chartrier-Ferrière.

Cette association propose tout au long de l'année, 3 activités encadrées par des animateurs diplômés.

- une activité « randonnée pédestre le dimanche »
- une activité « rando santé » tous les mardis, pour personnes en difficultés.
- une activité « longe côte-marche aquatique » sur le lac du Causse, les lundis et vendredis

Nous disposons également de baliseurs diplômés pour assurer l'entretien et le balisage, de nos GR, GRP et PR labellisés. À ce jour notre association compte 80 adhérents. Nous proposons un voyage annuel en bus, une journée festive «aligot», avec randos, marche nordique et un repas en commun. Participation début septembre à la marche de la Pierre des 3 Évêques réunissant plusieurs clubs de rando.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter : Maurice VERLHAC au 06 17 52 10 50 / Guy SEGALAT au 06 22 09 00 68



Le Mouton qui dit Non

Cette association se veut être un lieu d'accueil, de découverte et de bien-être, destiné aux scolaires, aux familles et au grand public.

L'objectif est de créer un espace de partage, de sensibilisation et de reconnexion à la nature. Ainsi, « Le Mouton qui dit Non » propose des activités éducatives autour de la nature, de l'environnement et des valeurs humaines (plusieurs classes, de la maternelle aux CM, ainsi que des centres de loisirs sont accueillis chaque année), une mini-ferme pédagogique (potager en permaculture, animaux, apiculture), un espace dédié à la relaxation et au développement personnel (séances de sonothérapie et méditation mensuelles, sylvothérapie, cours de yoga hebdomadaires) ainsi que des animations ponctuelles (balades contées, musicales, poétiques, journées thématiques pour Pâques ou Halloween, journée de reliance à Soi et à la Nature au printemps, etc.).

Les cours de Yoga reprendront à la rentrée les jeudis de 20h à 21h (salle Roger Delpy), n'hésitez pas à venir essayer !

(Renseignements au 06.64.79.89.94)

« Notre monde a besoin de poètes, de jardiniers, de gens qui aiment se balader dans les bois, de gens qui s'entraident au lieu de détruire, qui ralentissent au lieu de dépasser. Notre monde a besoin de personnes qui cultivent l'être au lieu de rechercher désespérément l'avoir. »

Nadine Léon

Nos élèves

Le civisme commence par de petits gestes... Une nouvelle fois, des dépôts sauvages ont été constatés dans une zone naturelle. Comment expliquer que certains adultes abandonnent leurs déchets dans la nature alors que les élèves de Grande Section et de CP de notre école montrent l'exemple ?

À leur échelle, ils se mobilisent avec enthousiasme pour sensibiliser à la protection de notre environnement et vous pouvez voir dans notre commune des panneaux réalisés par leurs soins dans le cadre du projet de classe « Bâtisseurs de Possibles » suivi toute cette année scolaire. Le thème a été choisi par les élèves eux-mêmes parmi plusieurs autres « problèmes » qui avaient émergés. Leur engagement est une belle leçon de civisme.

Il serait regrettable que les plus jeunes aient à réparer les conséquences du manque de responsabilité de certains adultes. Respectons notre commune, notre agent et vos élus qui entretiennent les espaces publics, et le travail de nos enfants.

Les points d'apport sont là pour être utilisés correctement, et les déchetteries sont à la disposition de chacun pour les déchets qui n'y ont pas leur place.

Notre cadre de vie est l'affaire de tous. Préservons-le ensemble.



Association du patrimoine

Le 12 septembre, une réunion publique était organisée à l'initiative de la mairie afin d'informer et de sensibiliser les habitants de la commune sur la nécessité de créer une association de sauvegarde de notre patrimoine. Anne Maillard, première adjointe a décrit les enjeux et les objectifs de cette association. Ce sera une approche collaborative entre la mairie et l'association mais également avec les habitants, les partenaires institutionnels et les différentes fondations existantes. Pour créer l'association, il faut des bénévoles, mais aussi un bureau : un(e) président(e), un(e) trésorier(e) et un(e) secrétaire.

L'association sera en charge de l'animation des collectes de fonds, de la restauration (en collaboration avec la mairie selon les biens) et de la valorisation des restaurations effectuées.

Dans l'immédiat 2 chantiers doivent être engagés:
1- l'Église Saint-Loup de Chartrier ;
2- l'inventaire complet du patrimoine de la commune sera effectué, que ce soit sur le domaine public ou privé (croix, calvaires, puits, fours, murailles, chabanas, etc).

Cet inventaire permettra de hiérarchiser les besoins et travaux à engager. La mairie et l'association seront accompagnées par La Fondation du Patrimoine pour structurer et sécuriser toutes les phases de ce fantastique projet.

Nous avons donc besoin de vous pour monter l'association, pour être bénévoles, pour apporter des conseils ou/et votre réseau !

Une nouvelle réunion sera programmée prochainement. N'hésitez pas à nous contacter.

Association des Trufficulteurs du Causse Corrézien

Un nouvel élan pour l'Association des Trufficulteurs du Causse Corrézien (ATCC). Lors de sa dernière assemblée générale en novembre dernier, l'ATCC, dont le siège social est à Chartrier-Ferrière a élu un nouveau bureau. Président depuis plus d'une décennie, Denis Fromage a laissé la place à deux co-présidents.

Jean-Paul Laroche dont les truffières sont situées sur la commune de Larche et Frédéric Serre dont une parcelle est localisée à Nespouls ont donc été élus par les membres de l'association. Ils pourront s'appuyer sur un bureau, un conseil d'administration et des adhérents passionnés par la trufficulture.

Ce changement de gouvernance se fait dans la continuité et la collaboration avec la commune de Chartrier-Ferrière va se poursuivre. Pour preuve, le traditionnel marché primé de la truffe qui se tient tous les premiers dimanches de février a eu lieu cette année et a connu un franc succès. Plus de 8 kilos de truffes ont été proposés à la vente et le repas confectionné à base de truffes a affiché complet. Cette animation hivernale sera reconduite à l'avenir.

De nouvelles activités, formations ou projets sont en préparation et devraient voir le jour sous peu dont certains en collaboration avec la nouvelle municipalité. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier la commune pour la mise à disposition de ses infrastructures, qu'il s'agisse des salles pour nos rencontres ou de la place et des pagodes pour l'organisation du marché.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de nos actions lorsqu'elles verront le jour.

Causse Espoir Corrézien

L'Association Causse Espoir Corrézien a organisé le 22 février la 13ème édition du Trail de la Truffe, rendez-vous incontournable de la course nature en début d'année. La météo favorable, après une longue période de pluie, a permis d'accueillir un millier de participants sur la place Raoul Mas, 500 coureurs et autant de marcheurs qui viennent parfois de loin. Un nouveau parcours de 32 km, une boucle qui passe par Ferrière et Les Ages venant s'ajouter à l'habituel 22 km, a été inauguré cette année et très apprécié.
Cet évènement solidaire est une réussite grâce à la mobilisation de 130 bénévoles, à l'aide de nombreux partenaires et au soutien des communes de Saint Cernin de Larche, Lissac, Chasteaux et surtout Chartrier-Ferrière. Un grand merci à tous et aussi aux habitants ou riverains pour leur patience face aux désagréments occasionnés.
Cette journée est entièrement caritative, tous les bénéfices sont consacrés à la Lutte contre la Sclérose En Plaques. Depuis dix ans, plus de cent mille euros ont été récoltés et reversés pour les malades ou la recherche médicale. Et à la rentrée nous aurons encore le plaisir de remettre à la Fondation France Sclérose En Plaques un chèque qui dépassera 10 000 € !!

La 14ème édition du Trail de la Truffe aura lieu le 28 février 2027.

Alain Eymard - Président de Causse Espoir Corrézien.

Causs'Toujours

Causs'Toujours se porte bien !

En pleine croissance, l'association propose un atelier guitare, mené avec entrain, pédagogie et bonne humeur par Patrice Soler, ainsi que, dernier né de l'Asso, l'ATC – l'Atelier Théâtre du Causse, qui fait ses premiers pas sous la houlette du talentueux mais modeste, Laurent Rey.

L'Atelier Guitare a donné naissance au groupe Les Pieds Nick'Causse, souhaitons le même succès à l'ATC ! Le Chaban'Café, pierre angulaire de Causs'Toujours, dynamisé par ses Chaban'imations aux thèmes variés (la mémoire, l'activité d'un brasseur, d'une doula, en été musique et cinéma etc...) est devenu un lieu incontournable : on joue aux cartes, on fait du crochet, on boit un pot entre amis mais surtout on se pose, on échange, on rit, on dîne ensemble, aux beaux jours c'est en terrasse, parfois en musique, et toujours en bonne compagnie... « On dirait le Sud, le temps dure longtemps et la vie sûrement plus d'un million d'années. »

Dernier évènement en date **le vide grenier du 27 septembre 2026 !** Merci à toutes et tous pour ce précieux moment.



VENT du Causse

Prochains rendez-vous

- 8 novembre 2026 – Repas des aînés
- 5 et 6 décembre 2026 – Marché de Noël par l'Association des foires et marchés de Chartrier-Ferrière
- 7 février 2027 - Marché primé de la Truffe
- 28 février 2027 – 14ème édition du Trail de la Truffe

Tous les lundis : 18h00 club guitare au Chaban'Café
18h30 distribution de paniers de légumes, de pains, d'œufs et autres aux Âges
19h15 cours de yoga aux Âges
Tous les mardis : 18h30 l'Atelier Théâtre du Causse à la salle Roger Delpy
Tous les mercredis : 18h00 club guitare au Chaban'Café
Tous les jeudis : 20h00 cours de yoga à la salle Roger Delpy
Tous les vendredis : 15h ouverture du Chaban'Café (annexe de la salle Roger Delpy)
19h30 vente du Pain des Âges au Chaban'Café

Numéros et contacts utiles

Mairie : 05 55 85 44 85 – mairie@chartrier-ferriere.fr

Libéo à la demande (navettes) : 05 55 74 20 13

Commission Cohésion Sociale Solidarité Intergénérationnelle (référente Christine Soler) : 06 33 19 68 69
Toutes les infos sur chartrier-ferriere.fr et l'application Intramuros

Mentions légales

Vent du Causse — Bulletin municipal de la commune de Chartrier-Ferrière
Directrice de publication : Séverine Gautier, Maire
Rédaction : Commission Communication
Crédits photos : mairie de Chartrier-Ferrière, associations locales
Impression : Mairie de Chartrier-Ferrière — 230 exemplaires — Dépôt légal : septembre 2026

Ne pas jeter sur la voie publique